



Annuaire général 2018-2019

**Faculté des
sciences infirmières**
Études supérieures

Université 
de Montréal **et du monde.**

registraire.umontreal.ca



Table des matières

Introduction	10-1
Coordonnées générales et Direction	10-1
PROGRAMMES	
2-630-6-1 Microprogramme de deuxième cycle en prévention et contrôle des infections	10-1
2-630-6-2 Microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie	10-2
2-630-6-3 Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des services infirmiers	10-2
2-630-6-4 Microprogramme de deuxième cycle en développement des pratiques infirmières	10-3
2-630-1-1 Maîtrise en sciences infirmières (M. Sc.)	10-3
2-630-1-4 Maîtrise en sciences infirmières (M. Sc.), option pratique infirmière avancée	10-6
2-630-2-0 Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée	10-7
2-630-1-2 D.E.S.S. en sciences infirmières	10-8
2-630-1-3 D.E.S.S. en prévention et contrôle des infections	10-8
3-630-1-0 Doctorat en sciences infirmières (Ph. D.)	10-9
3-630-1-2 Diplôme d'études professionnelles approfondies en soins palliatifs et de fin de vie (D.E.P.A.)	10-10

Information à jour le 28 août 2018

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Mise à jour le 28 août 2018

INTRODUCTION

Créée en 1962, la Faculté des sciences infirmières (FSI) occupe une place de choix en matière de formation supérieure et de recherche en sciences infirmières dans la francophonie internationale. Elle est une des seules du monde francophone à offrir à la fois un programme de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en sciences infirmières, ce dernier conjointement avec l'Université McGill.

Compte tenu de sa position stratégique aux niveaux national et international, la Faculté a pour mission de développer et de transmettre les connaissances de la discipline infirmière tout en assurant une interaction dynamique et critique entre la pratique professionnelle et les fondements scientifiques de la discipline. La Faculté joue un rôle déterminant pour la santé des populations. Elle assure le renouvellement des pratiques de soins et un leadership dans l'orientation des politiques de santé. Elle contribue à la formation de professionnels capables d'innovation et de créativité dans le développement du soin, en tenant compte des besoins de la société en matière de santé. En raison de sa discipline professionnelle, la Faculté offre des enseignements qui permettent l'intégration de la théorie, de la pratique et de la recherche.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Pavillon Marguerite-d'Youville
C.P. 6128
Succursale Centre-ville
Montréal (QC), H3C 3J7
www.fsi.umontreal.ca
514-343-6437

DIRECTION**Doyenne : Francine Ducharme**

Vice-doyenne aux cycles supérieurs : Caroline Larue
Vice-doyenne aux études de 1er cycle et à la formation continue : Johanne Goudreau
Vice-doyenne à la recherche et au développement international : Sylvie Cossette
Secrétaire de Faculté : France Dupuis
Directrice administrative : Sharon Harvie
Adjointe à la doyenne : Julie Ménard
Adjointe à la vice-doyenne aux études de 1er cycle et à la formation continue : Catherine Sarrazin
Adjointe à la vice-doyenne aux études supérieures : Maria Martino
Responsable gestion des études des programmes des cycles supérieurs : Mélina Royal
Responsable gestion des études du programme IPS : Dominique Nadeau
Responsable de programme IPS : France Dupuis
Coordonnatrice des stages du programme IPS : Sonia Heppell
Responsable de programmes de premier cycle (campus Montréal) : Chantal Lemieux
Responsable de programmes de premier cycle (campus Laval) : Camille Sasseville
Conseillère en développement de programme : Luc Bouchard
Responsable du secteur de la formation clinique de premier cycle : Chanez Djefal
Responsable des laboratoires d'enseignement : Haj Mohammed Abbad
Coordonnatrices des stages de premier cycle : Sylvie Champagne, Dominique St-Jean, Hélène Gauthier, Isabelle Guay (campus Laval), Edith Roy.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES PROGRAMMES

Acquérir de nouvelles connaissances et développer des habiletés d'intervention en sciences infirmières; accroître la capacité d'analyse et de synthèse en vue d'un renouvellement des pratiques de soins; développer une réflexion critique sur la pratique infirmière dans le contexte des transformations du système de santé.

Responsable gestion des études des programmes des cycles supérieurs : Mélina Royal, 514-343-6111, 34290

Responsable gestion des études du programme IPS : Dominique Nadeau, 514-343-6111, 37123

Adjointe vice-doyenne aux études supérieures : Maria Martino, 514-343-6111, 2705

LISTE DE PROGRAMMES

Microprogramme de deuxième cycle en prévention et contrôle des infections 2-630-6-1

Microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie 2-630-6-2

Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des services infirmiers 2-630-6-3

Microprogramme de deuxième cycle en développement des pratiques infirmières 2-630-6-4

Maîtrise en sciences infirmières 2-630-1-1

Options :

Expertise-conseil en soins infirmiers
Formation en sciences infirmières
Administration des services infirmiers

Maîtrise en sciences infirmières, option pratique infirmière avancée 2-630-1-4

Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée 2-630-2-0

Options :

Soins de première ligne
Soins aux adultes
Soins en santé mentale

D.E.S.S. en sciences infirmières 2-630-1-2

D.E.S.S. en prévention et contrôle des infections 2-630-1-3

Doctorat en sciences infirmières 3-630-1-0

Options :

Soin et santé
Administration des services infirmiers
Formation en sciences infirmières

Diplôme d'études professionnelles approfondies en soins palliatifs et de fin de vie 3-630-1-2

Programme 2-630-6-1 Version 01 (A13)

Microprogramme de deuxième cycle en prévention et contrôle des infections

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise à offrir aux infirmiers une expertise en prévention et contrôle des infections liée aux soins en secteur hospitalier ou dans la communauté.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (prévention et contrôle des infections), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre des études supérieures en sciences infirmières
- avoir une expérience clinique d'une durée minimale de deux années (équivalent temps complet - 3360 heures) acquises dans les cinq dernières années.
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité de lire l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Un candidat peut être admis au D.E.S.S. ou à la maîtrise pendant ou après la scolarité du microprogramme. Le candidat devra suivre les cours obligatoires à la maîtrise s'il ne les a pas faits. Seule l'option Expertise-conseil en soins infirmiers permet la reconnaissance de l'ensemble des cours suivis dans le microprogramme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires (dont 9 crédits en sciences infirmières et 6 crédits en épidémiologie).

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

MSO 6023	3	Épidémiologie des infections
MSO 6150	3	Investigation d'éclatons
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6215	3	Concepts en prévention des infections
SOI 6216	3	Environnement et prévention des infections

Programme 2-630-6-2 Version 01 (A18)

Microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement des compétences essentielles à prodiguer des soins palliatifs de qualité selon une approche interdisciplinaire axée sur les besoins bio-psycho-sociaux des personnes en fin de vie ainsi que sur les besoins de leurs proches.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent et avoir une expérience professionnelle ou personnelle pertinente dans le domaine des soins palliatifs et de fin de vie
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3 sur 4,3 ou une mention

équivalente, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre des études supérieures

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité à lire l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation à suivre le microprogramme décrivant aussi l'expérience professionnelle ou personnelle pertinente en SPFV

2. Transfert

Un candidat titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières et qui a conservé une moyenne cumulative de 3 sur 4,3, peut être admis à la M. Sc. en sciences infirmières pendant ou après la scolarité du microprogramme. Certains cours réalisés dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnus dans différents programmes de maîtrise.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Le microprogramme comporte 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
PAL 6109	3	Soins palliatifs et de fin de vie
PAL 6112	3	Partenariat dans les soins pal. et de fin de vie

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

Avec l'accord de la direction du programme, l'étudiant peut choisir tout autre cours de 2e cycle jugé approprié.

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement
PAL 6110	3	Soulagement des symptômes en fin de vie
PAL 6111	3	Approche multidimensionnelle du deuil
PDT 6101	3	Introduction à l'éthique clinique
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
PLU 6046	3	Conceptions religieuses de la santé
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé
REL 6215	3	Le mourir et son déni
SOI 6238	3	Perspectives systémiques - Pratique avancée
SOI 6239	3	Interventions auprès des personnes et des familles
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

Programme 2-630-6-3 Version 00 (A08)

Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des services infirmiers

OBJECTIFS

Ce programme vise à développer un leadership dans la gestion de services infirmiers marqués par de nombreux défis reliés à la qualité des soins, à la sécurité des patients et

à la qualité des environnements de soins pour le personnel en place. Il vise le développement de pratiques novatrices liées à l'organisation des services infirmiers, à la gestion des ressources infirmières et à la gestion des environnements de soins.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des services infirmiers, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou d'un baccalauréat dans une autre discipline et occuper un poste de gestionnaire de services infirmiers
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité à lire l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours.

2. Transfert

Un candidat titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières peut être admis à la M. Sc. pendant ou après la scolarité du microprogramme de deuxième cycle (leadership et gestion des services infirmiers), sous réserve du respect des conditions d'admissibilité à la M. Sc.

Certains cours réalisés dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnus dans le programme de maîtrise selon l'option choisie.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de l'inscription initiale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits : 12 crédits obligatoires et 3 crédits de cours à option.

Segment 70

Le microprogramme comporte 15 crédits dont 12 crédits obligatoires en sciences infirmières et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6900	3	Organisation des services infirmiers
SOI 6910	3	Ressources humaines infirmières
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

Bloc 70B

Option - 3 crédits

ASA 6701	3	Analyse du système de santé 1
SOI 6230	3	Qualité des soins infirmiers et sécurité

Programme 2-630-6-4 Version 00 (A10)

Microprogramme de deuxième cycle en développement des pratiques infirmières

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre aux infirmiers d'optimiser leur pratique professionnelle en approfondissant une problématique de leur choix à travers la réalisation d'un projet personnel. Les cours de ce microprogramme correspondent aux cours de base de toutes les options de la maîtrise, sauf l'option Soins spécialisés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (développement des pratiques infirmières), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou faire preuve d'une formation équivalente
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre des études en sciences infirmières
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité à lire l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours

2. Transfert

Un candidat peut être admis à la M. Sc. pendant ou après la scolarité du microprogramme. Tous les cours suivis dans le microprogramme peuvent être reconnus dans le programme de maîtrise selon l'option choisie.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de l'inscription initiale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 13 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 13 crédits.

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée
SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études

Programme 2-630-1-1 Version 11 (A17)

Maîtrise en sciences infirmières (M. Sc.)

OBJECTIFS

Le programme vise à préparer des infirmiers experts capables de contribuer au développement des sciences infirmières et d'assumer un leadership professionnel pour l'amélioration continue de la qualité des soins et des services de santé dans une variété de milieux de pratique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences infirmières), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français oral et écrit ainsi que la capacité de lire l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Copie du permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec valide pour l'année en cours
- Formulaire de demande d'admission de la FSI qui inclut le CV et la lettre d'intention

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension et de préparation.

3. Statut

Les statuts autorisés sont : le plein temps et le demi temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon trois options :

- option Expertise-conseil en soins infirmiers (segment 71),
- option Formation en sciences infirmières (segment 72),
- option Administration des services infirmiers (segment 73).

Chacune de ces options est offerte avec deux cheminements:

- cheminement avec mémoire,
- cheminement avec stage ou travail dirigé.

Segment 71 Propre à l'option Expertise-conseil en soins infirmiers

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante :

- cheminement avec mémoire (MM) : 39 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 6 crédits à option,
- cheminement avec stage ou travail dirigé (TD/S) : 21 crédits obligatoires, entre 21 et 24 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé, et, au maximum, 3 crédits au choix.

MM-Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée
SOI 6238	3	Perspectives systémiques - Pratique avancée
SOI 6911	3	Méthodes d'analyse de données en recherche inf.

MM-Bloc 71B

Option - 3 crédits.

SOI 6171	3	Méthodes qualitatives en sciences infirmières
SPU 6020	3	Méthodes de recherche approche quantitative

MM-Bloc 71C

Option - 3 crédits.

SOI 6239	3	Interventions auprès des personnes et des familles
SOI 6240	3	Interventions auprès des communautés / populations

MM-Bloc 71D Travail de maîtrise

Obligatoire - 21 crédits.

SOI 6143	18	Mémoire
SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études
SOI 6246	1	Séminaire de mémoire 1
SOI 6247	1	Séminaire de mémoire 2

TD/S-Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée
SOI 6238	3	Perspectives systémiques - Pratique avancée
SOI 6911	3	Méthodes d'analyse de données en recherche inf.

TD/S-Bloc 71B

Option - 3 crédits.

SOI 6239	3	Interventions auprès des personnes et des familles
SOI 6240	3	Interventions auprès des communautés / populations

TD/S-Bloc 71C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOI 6230	3	Qualité des soins infirmiers et sécurité
SOI 6231	3	Pratique réflexive en sciences infirmières
SOI 6264	3	Éducation à la santé et pratique avancée
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

TD/S-Bloc 71D

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisir un cours de 2e cycle dans le répertoire de l'UdeM avec l'approbation du responsable du programme d'études.

TD/S-Bloc 71E Stage/Travail dirigé

Option - 12 crédits.

SOI 6157	12	Stage de pratique spécialisée
SOI 6266	12	Travail dirigé

TD/S-Bloc 71F Séminaire

Obligatoire - 3 crédits.

SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études
SOI 6244	1	Séminaire de stage et travail dirigé 1
SOI 6245	1	Séminaire de stage et travail dirigé 2

Segment 72 Propre à l'option Formation en sciences infirmières

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante :

- cheminement avec mémoire (MM) : 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option,
- cheminement avec stage ou travail dirigé (TD/S) : 24 crédits obligatoires, entre 18 et 21 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un travail dirigé ou à un stage, et, au maximum, 3 crédits au choix.

MM-Bloc 72A

Obligatoire - 21 crédits.

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
----------	---	----------------------------------

SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6189	3	Approches novatrices en formation infirmière
SOI 6192	3	Intégration en formation infirmière
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée
SOI 6911	3	Méthodes d'analyse de données en recherche inf.

MM-Bloc 72B*Option - 3 crédits.*

SOI 6171	3	Méthodes qualitatives en sciences infirmières
SPU 6020	3	Méthodes de recherche approche quantitative

MM-Bloc 72C Travail de maîtrise*Obligatoire - 21 crédits.*

SOI 6143	18	Mémoire
SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études
SOI 6246	1	Séminaire de mémoire 1
SOI 6247	1	Séminaire de mémoire 2

TD/S-Bloc 72A Cours généraux*Obligatoire - 21 crédits.*

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6189	3	Approches novatrices en formation infirmière
SOI 6192	3	Intégration en formation infirmière
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée
SOI 6911	3	Méthodes d'analyse de données en recherche inf.

TD/S-Bloc 72B*Option - 3 crédits.*

SOI 6230	3	Qualité des soins infirmiers et sécurité
SOI 6231	3	Pratique réflexive en sciences infirmières
SOI 6238	3	Perspectives systémiques - Pratique avancée
SOI 6264	3	Éducation à la santé et pratique avancée

TD/S-Bloc 72C*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

ETA 6065	3	Évaluation et compétences
PPA 6015	3	Méthodes d'enseignement et TIC
PPA 6075	3	Processus d'apprentissage en enseignement
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences

TD/S-Bloc 72D*Choix - Maximum 3 crédits.**Choisir un cours de 2e cycle dans le répertoire de l'UdeM avec l'approbation du responsable du programme d'études.***TD/S-Bloc 72E Stage ou travail dirigé***Option - 12 crédits.*

SOI 6266	12	Travail dirigé
SOI 6301	12	Stage spécialisé en enseignement

TD/S-Bloc 72F Séminaires*Obligatoire - 3 crédits.*

SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études
SOI 6244	1	Séminaire de stage et travail dirigé 1
SOI 6245	1	Séminaire de stage et travail dirigé 2

Segment 73 Propre à l'option Administration des services infirmiers

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante :

- cheminement avec mémoire (MM) : 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option,
- cheminement avec stage ou travail dirigé (TD/S) : 24 crédits obligatoires, 18 à 21 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé et, au maximum, 3 crédits au choix.

MM-Bloc 73A*Obligatoire - 21 crédits.*

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée
SOI 6900	3	Organisation des services infirmiers
SOI 6910	3	Ressources humaines infirmières
SOI 6911	3	Méthodes d'analyse de données en recherche inf.

MM-Bloc 73B*Option - 3 crédits.*

SOI 6171	3	Méthodes qualitatives en sciences infirmières
SPU 6020	3	Méthodes de recherche approche quantitative

MM-Bloc 73C Travail de maîtrise*Obligatoire - 21 crédits.*

SOI 6143	18	Mémoire
SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études
SOI 6246	1	Séminaire de mémoire 1
SOI 6247	1	Séminaire de mémoire 2

TD/S-Bloc 73A Cours généraux*Obligatoire - 21 crédits.*

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée
SOI 6900	3	Organisation des services infirmiers
SOI 6910	3	Ressources humaines infirmières
SOI 6911	3	Méthodes d'analyse de données en recherche inf.

TD/S-Bloc 73B*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.**Choisir parmi les cours suivants ou tout autre cours SOI jugé approprié par la direction du programme.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6121	3	Gestion du réseau sociosanitaire
ASA 6701	3	Analyse du système de santé 1
SOI 6230	3	Qualité des soins infirmiers et sécurité
SOI 6231	3	Pratique réflexive en sciences infirmières
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

TD/S-Bloc 73C*Choix - Maximum 3 crédits.**Choisir un cours de 2e cycle dans le répertoire de l'UdeM avec l'approbation du responsable du programmes d'études.***TD/S-Bloc 73D Stage ou travail dirigé***Option - 12 crédits.*

SOI 6266	12	Travail dirigé
----------	----	----------------

SOI 6302 12 Stage spécialisé en admin. des services infirmiers

TD/S-Bloc 73E Séminaires

Obligatoire - 3 crédits.

SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études
SOI 6244	1	Séminaire de stage et travail dirigé 1
SOI 6245	1	Séminaire de stage et travail dirigé 2

Programme 2-630-1-4 Version 02 (A17)

Maîtrise en sciences infirmières, option pratique infirmière avancée (M. Sc.)

OBJECTIFS

L'option vise à former des infirmières praticiennes spécialisées. La personne diplômée sera en mesure de dispenser des soins infirmiers et médicaux à des personnes et à leur famille. Elle interviendra, sur la base de savoirs théoriques, en réponse à des besoins complexes dans un des domaines de spécialité suivants : soins aux adultes, soins de 1re ligne, soins en santé mentale. De plus, elle fera preuve de leadership en contribuant à l'amélioration de la qualité des soins, à l'enrichissement des connaissances et au développement des compétences de ses pairs et autres professionnels.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences infirmières), option Pratique infirmière avancée, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience clinique en soins infirmiers, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps plein) dont une année dans le domaine spécifique à la spécialisation, acquise dans les cinq dernières années. Dans le cadre de ce programme, le candidat à l'option doit également déposer une demande d'admission au programme 2-630-2-0 Diplôme complémentaire (soins spécialisés) en l'indiquant en 2e choix sur le formulaire de demande d'admission.
- Réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir la rubrique Remarques)

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français oral et écrit ainsi que la capacité de lire l'anglais.

1.1 Critères de sélection

- L'excellence du dossier scolaire (incluant les documents additionnels) et les résultats du Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) constituent les critères de sélection.
- La faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne). Cette entrevue peut être éliminatoire. Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)

- Le TECT en ligne, administré par Altus Assessments sous le nom de CASPer, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
- À la suite du dépôt de la demande d'admission, le candidat a 3 jours pour s'inscrire

lui-même au TECT en ligne ou pour ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats CASPer s'il a déjà passé le test pour ce trimestre d'admission. (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.

- Le candidat doit s'assurer auprès d'Altus Assessments que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal.
- Le candidat complète le TECT en ligne une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus seront valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats du TECT en ligne sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- Le TECT en ligne peut être éliminatoire.

De l'information complémentaire est disponible à la page suivante: admission.umontreal.ca/tectenligne.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire de demande d'admission de la FSI qui inclut le curriculum vitae et la lettre d'intention (le lien pour ce formulaire est <http://fsi.umontreal.ca/etudes/cycles-superieurs/admission/>)
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours
- Attestation d'expérience clinique en soins infirmiers fournie par la Direction des ressources humaines de l'employeur indiquant que la candidate a effectué au moins deux ans, temps plein (3360 heures), de pratique clinique en soins infirmiers dont un an (1680 heures) auprès d'une clientèle adulte en soins de 2e et 3e ligne (CH, clinique spécialisée) (pour l'option soins aux adultes), d'une clientèle de première ligne (GMF, UMF, CLSC, Clinique communautaire, centre jeunesse ou CHSLD) (pour l'option soins de première ligne) ou d'une clientèle présentant des troubles mentaux (pour l'option santé mentale), dans les cinq dernières années.
- Trois lettres de recommandation complétées par un infirmier-conseil en soins, un médecin oeuvrant dans le domaine de spécialité de l'option choisie, un professeur ou un supérieur hiérarchique (contrairement aux autres documents qui doivent être tous envoyés au bureau des admissions, ces trois formulaires doivent être envoyés uniquement à la Faculté des sciences infirmières) (le lien pour la lettre de recommandation est <http://fsi.umontreal.ca/etudes/cycles-superieurs/admission/>)

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension et de préparation.

3. Statut

Les statuts autorisés sont : le plein temps et le demi-temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

L'option Pratique infirmière avancée de la maîtrise en sciences infirmières comporte 45 crédits.

Le développement de la compétence professionnelle est complété par un diplôme complémentaire de 27 à 29 crédits, obtenu concurremment au programme de maîtrise et correspondant au domaine de spécialité de pratique infirmière avancée. Le diplôme de maîtrise sera émis seulement lorsque l'étudiant aura satisfait aux exigences du programme de diplôme complémentaire.

Segment 70 Propre à l'option Pratique infirmière avancée

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 40 crédits obligatoires, dont 19 crédits attribués à des stages, et 5 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée

Bloc 70B Cours spécialisés

Obligatoire - 12 crédits.

SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6238	3	Perspectives systémiques - Pratique avancée
SOI 6248	2	Intégration et interdisciplinarité, niveau 1
SOI 6249	1	Intégration et interdisciplinarité, niveau 2
SOI 6264	3	Éducation à la santé et pratique avancée

Bloc 70C*Option - 5 crédits.*

SOI 6166	5	Évaluation avancées - santé mentale
SOI 6507	5	Évaluation clinique et partenariat

Bloc 70D Stages*Obligatoire - 22 crédits.*

SOI 6415	3	Discussion clinique en pratique avancée
SOM 6418	4	Stage pratique infirmière avancée débutante
SOM 6419	15	Stage de pratique infirmière avancée compétente

Programme 2-630-2-0**Version 02 (A18)****Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée****OBJECTIFS**

Acquérir des connaissances et des habiletés complémentaires à celles acquises dans le cadre du programme de la M. Sc. (sciences infirmières), option Pratique infirmière avancée, dans le but d'obtenir une formation approfondie en sciences biomédicales dans l'option choisie : Soins aux adultes, Soins de première ligne ou Soins en santé mentale.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée, le candidat doit :

- être admis à la M. Sc. en sciences infirmières, option Pratique infirmière avancée
- avoir une expérience clinique en soins infirmiers, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps complet, 3360 heures) dont une année dans le domaine spécifique à la spécialisation acquise dans les cinq dernières années.
- Réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir rubrique Remarques)

Le Comité des études supérieures de la Faculté des sciences infirmières ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

1.1 Critères de sélection

- L'excellence du dossier scolaire (incluant les documents additionnels) et les résultats du Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) constituent les critères de sélection.
- La faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne). Cette entrevue peut être éliminatoire. Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)

- Le TECT en ligne, administré par Altus Assessments sous le nom de CASPer, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
- À la suite du dépôt de la demande d'admission, le candidat a 3 jours pour s'inscrire

lui-même au TECT en ligne ou pour ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats CASPer s'il a déjà passé le test pour ce trimestre d'admission. (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.

- Le candidat doit s'assurer auprès d'Altus Assessments que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal.
- Le candidat complète le TECT en ligne une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus seront valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats du TECT en ligne sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- Le TECT en ligne peut être éliminatoire.

De l'information complémentaire est disponible à la page suivante: admission.umontreal.ca/tectenligne.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire de demande d'admission de la FSI qui inclut le curriculum vitae et la lettre d'intention (le lien pour ce formulaire est <http://fsi.umontreal.ca/etudes/cycles-superieurs/admission/>)
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours
- Attestation d'expérience clinique en soins infirmiers fournie par la Direction des ressources humaines de l'employeur indiquant que la candidate a effectué au moins deux ans, temps plein (3360 heures), de pratique clinique en soins infirmiers dont un an (1680 heures) auprès d'une clientèle adulte en soins de 2e et 3e ligne (CH, clinique spécialisée) (pour l'option soins aux adultes), d'une clientèle de première ligne (GMF, UMF, CLSC, Clinique communautaire, centre jeunesse ou CHSLD) (pour l'option soins de première ligne) ou d'une clientèle présentant des troubles mentaux (pour l'option santé mentale), dans les cinq dernières années.
- Trois lettres de recommandation complétées par un infirmier-conseil en soins, un médecin oeuvrant dans le domaine de spécialité de l'option choisie, un professeur ou un supérieur hiérarchique (contrairement aux autres documents qui doivent être tous envoyés au bureau des admissions, ces trois formulaires doivent être envoyés uniquement à la Faculté des sciences infirmières)

2. Scolarité

La scolarité minimale des options soins aux adultes, soins de première ligne et soins en santé mentale est de deux trimestres équivalents temps plein. L'étudiant complètera son programme concurremment à ses études de maîtrise.

3. Conditions d'obtention du diplôme complémentaire

Pour obtenir le diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de la M. Sc. en sciences infirmières, option Pratique infirmière avancée
- avoir rempli toutes les exigences du programme de Diplôme complémentaire.

4. Statut

Les statuts autorisés sont : le plein temps et le temps partiel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme est offert selon 3 options comportant chacune un nombre de crédits différents:

- option Soins de première ligne, 29 crédits (segment 72),
- option Soins aux adultes, 27 crédits (segment 73),
- option Soins en santé mentale, 28 crédits (segment 74).

Segment 72 Propre à l'option Soins de première ligne

Tous les crédits de l'option sont obligatoires.

Bloc 72A*Obligatoire - 8 crédits.*

MDF 6000	5	Physiopathologie - raisonnement clinique
PHL 6075	3	Pharmacologie clinique

Bloc 72B Cours spécialisés*Obligatoire - 18 crédits.*

MMD 6410C	6	Physiopathologie avancée - 1ère ligne
PHL 6079	6	Pharmacologie spécialisée - 1ère ligne
SOI 6203	2	Évaluation avancée des femmes et des jeunes
SOI 6204	4	Évaluation avancée, approches aux personnes âgées

Bloc 72C Stage spécialisé*Obligatoire - 3 crédits.*

SOM 6429	3	Stage de pratique infirmière avancée - 1ère ligne
----------	---	---

Segment 73 Propre à l'option Soins aux adultes

Tous les crédits de l'option sont obligatoires.

Bloc 73A*Obligatoire - 8 crédits.*

MDF 6000	5	Physiopathologie - raisonnement clinique
PHL 6075	3	Pharmacologie clinique

Bloc 73B Cours spécialisés*Obligatoire - 16 crédits.*

MMD 64111	0	Physiopathologie avancée - adulte 1
MMD 64112	6	Physiopathologie avancée - adulte 2
MMD 6412	4	Intégration clinique adulte
PHL 6082	6	Pharmacologie spécialisée - adulte

Bloc 73C Stage spécialisé*Obligatoire - 3 crédits.*

SOM 6430	3	Stage de pratique infirmière avancée - Adulte
----------	---	---

Segment 74 Propre à l'option Soins en santé mentale

Tous les crédits de l'option sont obligatoires.

Bloc 74A*Obligatoire - 8 crédits.*

MDF 6000	5	Physiopathologie - raisonnement clinique
PHL 6075	3	Pharmacologie clinique

Bloc 74B Cours spécialisés*Obligatoire - 17 crédits.*

PST 6514	3	Psychiatrie clinique et santé mentale avancée
PST 6515	3	Psychiatrie clinique et santé mentale avancée 2
PST 6516	3	Psychiatrie clinique et santé mentale avancée 3
SOI 6206	3	Communication thérapeutique avancée
SOI 6239	3	Interventions auprès des personnes et des familles
SOI 6308	2	Interv. infirmière avancée d'urgence santé mentale

Bloc 74C Stage spécialisé*Obligatoire - 3 crédits.*

SOM 6431	3	Stage de pratique infirmière avancée - Santé mentale
----------	---	--

Programme 2-630-1-2

Version 02 (A18)

D.E.S.S. en sciences infirmières**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Le D.E.S.S. comporte 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc A*Obligatoire - 9 crédits.*

SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
----------	---	----------------------------------

SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOI 6237	3	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée

Bloc B*Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.**Parmi les cours, sigle SOI, de la M. Sc. en sciences infirmières, sur approbation de la direction du programme d'études.***Bloc C***Choix - Maximum 12 crédits.**Tout cours de 2e cycle sur approbation de la direction du programme d'études.*

Programme 2-630-1-3

Version 01 (A13)

D.E.S.S. en prévention et contrôle des infections**OBJECTIFS**

Le programme vise à développer des compétences en prévention et en contrôle des infections, dans un contexte hospitalier et communautaire. Le programme vise aussi le développement d'une pratique novatrice basée sur l'utilisation des résultats probants et de la recherche dans le domaine.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (prévention et contrôle des infections), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières; ou avoir complété des cours du microprogramme Prévention et contrôle des infections, avec une moyenne d'au moins 3,0
- avoir une expérience clinique en soins infirmiers, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps complet - 3360 heures), acquise dans les cinq dernières années
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité à lire l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de 12 trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert à la M. Sc. Sciences infirmières

Un candidat peut être admis à la M. Sc. pendant la scolarité du D.E.S.S. Le candidat devra prendre les cours obligatoires à la maîtrise s'il ne les a pas faits. Le titulaire du D.E.S.S. Prévention et contrôle des infections poursuivant ses études à la M. Sc. peut faire reconnaître des cours suivis dans le cadre de ce D.E.S.S.

Pour ce qui est de la M. Sc. (sciences infirmières) - option Expertise-conseil en soins infirmiers avec stage, l'ensemble des cours du D.E.S.S. est reconnu.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Le programme comporte 30 crédits obligatoires, dont 21 en sciences infirmières et 9 en épidémiologie (MSO).

Bloc 70A Cours généraux*Obligatoire - 9 crédits.*

MSO 6353	3	Épidémiologie de terrain
SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques

Bloc 70B Cours spécialisés*Obligatoire - 12 crédits.*

MSO 6023	3	Épidémiologie des infections
MSO 6150	3	Investigation d'éclotions
SOI 6215	3	Concepts en prévention des infections
SOI 6216	3	Environnement et prévention des infections

Bloc 70C Cours intervention dans le milieu*Obligatoire - 9 crédits.*

SOI 6219	9	Intervention infirmière en prévention des infections
----------	---	--

Programme 3-630-1-0

Version 05 (A16)

Doctorat en sciences infirmières (Ph. D.)**OBJECTIFS**

Le programme vise à former des infirmiers chercheurs autonomes qui, par leur pensée critique avancée, contribuent de façon significative au développement des connaissances de même qu'à l'évolution de la discipline et de la profession. À la fin du programme, ils seront en mesure :

- de participer au développement de la discipline infirmière en raison de leur connaissance approfondie des fondements épistémologiques et ontologiques
- de contribuer au développement des connaissances en menant des recherches de façon autonome
- d'exercer un leadership stratégique à travers l'innovation et des activités d'échange de connaissances avec divers milieux dans leur domaine d'intérêt

Ce programme leur permet d'évoluer dans divers milieux : cliniques, académiques, sociopolitiques ou autres.

Option Soins et santé

Habiliter l'étudiant à contribuer à l'avancement et au transfert de connaissances dans le domaine des pratiques cliniques et de la santé publique, à innover et à solutionner des problèmes liés à la prestation de soins, de même qu'à définir l'orientation des soins.

Option Administration des services infirmiers

Habiliter l'étudiant à contribuer à l'avancement et au transfert des connaissances dans le domaine de l'administration des services infirmiers, à innover et à solutionner des problèmes liés aux services de soins, ainsi qu'à définir l'orientation des politiques de santé.

Option Formation en sciences infirmières

Habiliter l'étudiant à contribuer à l'avancement et au transfert des connaissances dans le domaine la formation infirmière, de même qu'à innover et orienter le développement des pratiques éducatives en formation infirmière.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme conjoint de Ph. D. (sciences infirmières), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières, avec une préparation en recherche ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

- posséder le droit d'exercice de la profession au Canada ou avoir la préparation qui permette d'obtenir ce droit d'exercice, si nécessaire
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours
- Esquisse du projet de recherche de 5 pages
- Deux lettres de recommandation de professeurs d'université.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres (deux ans) à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon 3 options :

- option Soins et santé (segment 70),
- option Administration des services infirmiers (segment 71),
- option Formation en sciences infirmières (segment 72).

Le doctorat est offert et administré conjointement par la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et l'École de Nursing de l'Université McGill. Les deux universités disposent en commun d'environ trente professeurs qualifiés pour enseigner et diriger les travaux au niveau doctoral. Les étudiants sont soumis au règlement pédagogique de l'université à laquelle ils sont inscrits.

Segment 70 Propre à l'option Soins et santé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et un maximum de 3 crédits à option ou au choix.

Bloc 70A Séminaires*Obligatoire - 15 crédits.*

SOI 7000	3	Philosophie des sciences infirmières
SOI 7001	3	Méthodes de recherche en sciences infirmières
SOI 7003	3	Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières
SOI 7004	1	Séminaire de recherche 1
SOI 7005	1	Séminaire de recherche 2
SOI 7006	1	Séminaire de recherche 3
SOI 7011	3	Formation et leadership en sciences infirmières

Bloc 70B*Option - Maximum 3 crédits.*

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de la Faculté des sciences infirmières en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Les cours doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

SOI 6231	3	Pratique réflexive en sciences infirmières
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

Bloc 70C*Choix - Maximum 3 crédits.*

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc 70D Recherche et thèse*Obligatoire - 72 crédits.*

SOI 7010	0	Examen général de doctorat
SOI 7028	9	Recherche (comité d'approbation)
SOI 7030	63	Thèse

Segment 71 Propre à l'option Administration des services infirmiers

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 3 crédits à option ou au choix.

Bloc 71A Séminaires

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 7000	3	Philosophie des sciences infirmières
SOI 7001	3	Méthodes de recherche en sciences infirmières
SOI 7003	3	Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières
SOI 7004	1	Séminaire de recherche 1
SOI 7005	1	Séminaire de recherche 2
SOI 7006	1	Séminaire de recherche 3
SOI 7011	3	Formation et leadership en sciences infirmières

Bloc 71B

Option - Maximum 3 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de la Faculté des sciences infirmières en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Les cours doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

SOI 6900	3	Organisation des services infirmiers
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

Bloc 71C

Choix - Maximum 3 crédits.

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc 71D Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

SOI 7010	0	Examen général de doctorat
SOI 7028	9	Recherche (comité d'approbation)
SOI 7030	63	Thèse

Segment 72 Propre à l'option Formation en sciences infirmières

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 3 crédits à option ou au choix.

Bloc 72A Séminaires

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 7000	3	Philosophie des sciences infirmières
SOI 7001	3	Méthodes de recherche en sciences infirmières
SOI 7003	3	Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières
SOI 7004	1	Séminaire de recherche 1
SOI 7005	1	Séminaire de recherche 2
SOI 7006	1	Séminaire de recherche 3
SOI 7011	3	Formation et leadership en sciences infirmières

Bloc 72B

Option - Maximum 3 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de la Faculté des sciences infirmières en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Les cours doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

SOI 6189	3	Approches novatrices en formation infirmière
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

Bloc 72C

Choix - Maximum 3 crédits.

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc 72D Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

SOI 7010	0	Examen général de doctorat
SOI 7028	9	Recherche (comité d'approbation)
SOI 7030	63	Thèse

Programme 3-630-1-2

Version 00 (A18)

Diplôme d'études professionnelles approfondies en soins palliatifs et de fin de vie (D.E.P.A.)

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement et l'intégration des compétences avancées et spécialisées en soins palliatifs et de fin de vie selon une approche interdisciplinaire et intersectorielle en partenariat avec les personnes et leurs proches. Il vise également à former des professionnelles aptes à exercer un leadership stratégique tant dans l'avancement des connaissances que dans le renouvellement des pratiques en s'appuyant sur une analyse critique des résultats probants et des pratiques exemplaires en soins palliatifs et de fin de vie. Ce programme permettra de former des agents de changements dans les milieux de pratique et plus largement dans le milieu des SPFV.

À la fin du programme, les diplômés seront prêts à :

- analyser, selon une approche systémique et critique, les principaux enjeux actuels en SPFV ;
- assumer de façon autonome certaines fonctions liées à la recherche dans le domaine des SPFV ;
- maîtriser des stratégies de transfert des connaissances (résultats probants et pratiques exemplaires) en SPFV, y compris par des activités de diffusion et de rayonnement des connaissances et SPFV ;
- faire preuve d'un leadership stratégique en vue de favoriser l'avancement des connaissances et l'amélioration continue des SPFV au plan clinique, organisationnel, de la formation ou des politiques ;
- initier la mise en oeuvre des pratiques innovantes s'appuyant sur des résultats probants et des pratiques exemplaires en SPFV en s'appuyant notamment sur la collaboration interprofessionnelle et les diverses formes de partenariat ;
- déployer des compétences avancées pour enrichir son leadership en recherche et en innovation dans les établissements de santé qui offrent des SPFV.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.P.A en soins palliatifs et de fin de vie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ;
- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent (p.ex : sciences infirmières, travail social, ergothérapie, anthropologie, art-thérapie, etc.) ;
- avoir suivi le cours PAL 6109 - Soins palliatifs et de fin de vie ou son équivalent ;
- avoir suivi au moins un cours de 2e cycle en méthode de recherche ;
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent ;
- posséder une expérience ou démontrer un intérêt marqué pour les soins palliatifs ou de fin de vie ;
- Une entrevue pourra être exigée par le comité d'admission après études du dossier

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- curriculum vitae ;
- lettre d'intention montrant comment la pratique en soins palliatifs et de fin de vie

- et l'expérience de formation dans le D.E.P.A s'enrichiront mutuellement ;
- Esquisse de 350 mots qui résume la problématique à approfondir ;
- Lettre de référence soit de l'employeur ou du directeur des études de 2e cycle où l'étudiant a réalisé sa maîtrise.

SOI 7003	3	Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle
SVS 6512	3	Recherche-action
SVS 6520	3	Méthodes de recherche évaluative

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de l'inscription initiale

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.) comporte 30 crédits.

Segment 70

Le D.E.P.A. comporte 9 crédits obligatoires, 21 crédits à option, dont 15 crédits attribués à l'activité d'intégration.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
PAL 7109	3	Séminaire sur les soins pal. et de fin de vie
PAL 7112	3	Séminaire sur le partenariat dans les SPFV

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de 2e ou 3e cycle approuvé par la direction du programme.

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement
PAL 6110	3	Soulagement des symptômes en fin de vie
PAL 6111	3	Approche multidimensionnelle du deuil
PDT 6101	3	Introduction à l'éthique clinique
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
PLU 6046	3	Conceptions religieuses de la santé
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé
REL 6215	3	Le mourir et son déni
SOI 6238	3	Perspectives systémiques - Pratique avancée
SOI 6239	3	Interventions auprès des personnes et des familles
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

Bloc 70C Activité d'intégration

Option - 12 crédits.

PAL 7001	1	Sém. d'intégration en soins pal. et de fin de vie
PAL 7002	11	Stage prat. spécial. en soins pal. et de fin de vie
PAL 7003	11	Projet d'intégration en soins pal. de fin de vie
PAL 7004	11	Essai sur les soins palliatifs et de fin de vie

Bloc 70D

Option - 3 crédits.

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé
PSY 6775	3	Évaluation des programmes d'intervention
SHA 7065	3	Séminaire sur l'intervention
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques
SOI 6231	3	Pratique réflexive en sciences infirmières
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sc. infirmières (soins infir.)

PAL 6109(3) Soins palliatifs et de fin de vie Rapport personnel à la mort. Signes précurseurs de fin de vie. Transition de l'intervention thérapeutique aux soins palliatifs. Approche globale d'intervention à la personne et à la famille. Communication en fin de vie. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 145212	2018/08/20
PAL 6110(3) Soulagement des symptômes en fin de vie Concepts de souffrance et de douleur totale. Physiologie, évaluation et soulagement de la douleur et des symptômes. Notions de pharmacologie : médication et effets secondaires. Approches alternatives de traitement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 145213	2018/01/01
PAL 6111(3) Approche multidimensionnelle du deuil Théories du deuil : étapes et résolution. Types de deuil selon les rôles dans la famille et les causes de mortalité. Multiculturalisme et mort. Rites funéraires. Dimensions spirituelles. Éducation à la mort selon les âges. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 145214	2015/05/04
PAL 6112(3) Partenariat dans les soins pal. et de fin de vie Processus décisionnel sur les soins et traitements en fin de vie. Pratique réflexive et interdisciplinaire. Partenariat équipe/patient/famille. Intégration théorie et pratique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 145215	2018/08/20
PAL 7001(1) Sém. d'intégration en soins pal. et de fin de vie Présentation par les étudiants de leurs activités d'intégration. Rétroaction constructive par les pairs. Discussion des liens interdisciplinaires entre les projets. Activité de diffusion des connaissances générées par les activités d'intégration. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Séminaire	Cours: 206099	2018/08/20
PAL 7002(11) Stage prat. spécial. en soins pal. et fin de vie Stage supervisé en milieu de pratique : planification et mise en oeuvre des interventions en partenariat, leadership dans le transfert des résultats probants et des meilleures pratiques, pratique réflexive. Activité de diffusion des connaissances. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage	Cours: 206100	2018/08/20
PAL 7003(11) Projet d'intégration en soins pal. de fin de vie Élaboration et implantation d'un projet supervisé : problématisation d'un enjeu en milieu de pratique, recension critique des écrits, choix d'un cadre théorique (intervention et implantation), évaluation du projet. Activité de diffusion. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Travaux pratiques	Cours: 206102	2018/08/20
PAL 7004(11) Essai sur les soins palliatifs et de fin de vie Intégration des connaissances dans une perspective théoriquement fondée. Recension interdisciplinaire critique des écrits sur une problématique en SPFV. Formulation de recommandations pour la pratique, la formation, la gestion ou la recherche. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Travaux dirigés	Cours: 206121	2018/08/20

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sc. infirmières (soins infir.)**PAL 7109(3) Cours: 206096 2018/08/20****Séminaire sur les soins pal. et de fin de vie**

Analyse d'enjeux contemporains en soins palliatifs et de fin de vie. Approfondissement des théories, des résultats probants et de pratiques exemplaires dans le domaine au plan clinique, de la formation, de la gestion ou de la recherche.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Séminaire

PAL 7112(3) Cours: 206098 2018/08/20**Séminaire sur le partenariat dans les SPFV**

Théories des processus décisionnels interprofessionnels, en partenariat avec les patients/familles, en SPFV. Analyse et réflexion interdisciplinaire sur des résultats probants et des pratiques exemplaires de partenariat en SPFV.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Séminaire

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**SOI 6102(3) Cours: 151988 2008/09/01****Recherche et pratique infirmière**

Processus de recherche pour le développement des savoirs alimentant la pratique infirmière. Analyse et critique d'études; recherche documentaire. Pratiques infirmières «exemplaires» fondées sur des résultats probants.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 6139(3) Cours: 152025 2015/08/24****Thèmes spéciaux en soins infirmiers**

Cours portant sur un domaine spécifique lié soit à la recherche, soit à l'étude d'un concept ou encore à l'analyse d'une problématique de soins.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6141(3) Cours: 152027 1993/09/01****Recherche (séminaire de mémoire)**

Présentation par l'étudiant(e) de sa problématique dans le contexte des écrits existants, de l'approche théorique proposée, de l'identification de la méthode et des analyses avec l'aide des professeurs et des collègues.

Remarques: Obligatoire à la maîtrise avec mémoire.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6143(18) Cours: 152029 1993/01/01****Mémoire****Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6156(3) Cours: 152043 2000/09/01****Recherche (projet de mémoire)****Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6157(12) Cours: 152044 2000/09/01****Stage de pratique spécialisée**

Pratique supervisée en soins infirmiers dans un domaine de spécialisation. Deux/trois jours/semaine pour deux trimestres. Vise à développer la capacité d'intervention lors de situations complexes de soins.

Remarques: Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage**SOI 6166(5) Cours: 205687 2017/08/21****Évaluation avancées - santé mentale**

Développement des compétences de raisonnement clinique et de collaboration interprofessionnelle d'infirmières praticiennes, intégrant l'entretien d'évaluation et les différentes interventions de soutien psychothérapeutique à tous les âges de la vie.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6171(3) Cours: 152053 2010/09/01****Méthodes qualitatives en sciences infirmières**

Théories et stratégies de recherche qualitatives. Techniques : échantillonnage, collecte, analyse présentation de résultats. Intro. logiciels d'analyse qualitative. Qualité, questions éthiques et dispositifs participatifs.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 6177(3) Cours: 152058 2010/09/01****Gestion de projets - nouvelles pratiques**

Démarche de gestion de projets (conception, implantation, évaluation). Compétences liées à la collaboration, incluant communication stratégique, et à l'exercice d'un leadership pour un renouvellement des pratiques infirmières.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**SOI 6189(3) Cours: 152067 2015/08/24****Approches novatrices en formation infirmière**

Liens : science de la formation infirmière, assises disciplinaires et pratique directe. Fondements de l'approche par compétence et stratégies d'apprentissage. Planification d'une intervention éducative en sc. infirmières.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 6192(3) Cours: 152070 2010/09/01****Intégration en formation infirmière**

Travaux, présentations et discussions visant le développement d'une pratique réflexive de son enseignement théorique et clinique auprès d'étudiantes en sciences infirmières.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6202(3) Cours: 152076 2010/09/01****Éthique de la santé et pratique infirmière**

Repères éthiques et méthodologiques pour identifier, analyser et résoudre les problèmes éthiques en pratique avancée en collaboration avec les personnes, les familles et les intervenants des autres disciplines.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6203(2) Cours: 205344 2017/08/21****Évaluation avancée des femmes et des jeunes**

Évaluation avancée et examen physique des femmes, des adolescents, des nourrissons et des enfants dans un contexte de soins de 1re ligne et centre jeunesse.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6204(4) Cours: 205345 2017/08/21****Évaluation avancée, approches aux personnes âgées**

Approche humaniste en soins de longue durée, maladies chroniques en phase terminale. Évaluation: polypharmacologie, maladies neurodégénératives, AVC et complications, delirium, dépression, symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6206(3) Cours: 205346 2017/08/21****Communication thérapeutique avancée**

Approches thérapeutiques brèves, mesures thérapeutiques complémentaires, nouvelles approches thérapeutiques, éducation et communication thérapeutique, approche cognitivo-comportementale, thérapie par résolution de problèmes.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6215(3) Cours: 152084 2005/09/01****Concepts en prévention des infections**

Contexte de la prév. et du contrôle des infec. au Québec. Connaissances avancées en infec. nosocomiales, dans un contexte de soins hospitaliers et communautaires. Épidémiologie et biostatistique appliquées à la prév. des infec.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6216(3) Cours: 152085 2005/09/02****Environnement et prévention des infections**

Prévention et contrôle des infections dans des populations et secteurs de soins spécifiques. Risques liés à la gestion de l'environnement. Gestion des risques infectieux chez les intervenants de la santé.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**SOI 6219(9) Cours: 152088 2007/01/01****Intervention infirmière en prévention des infections**

Pratique supervisée reliée à la gestion d'un projet en prév. et contrôle des infections. Développement de compétences à intervenir en contexte hospitalier ou communautaire. Intégration au projet d'une activité de formation.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Stage**SOI 6230(3) Cours: 152095 2015/08/24****Qualité des soins infirmiers et sécurité**

Étude de concepts et mesure de la qualité des soins dans une perspective d'amélioration continue. Analyse de pratiques exemplaires pour la sécurité des personnes /familles et la qualité optimale dans divers contextes de soins.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6231(3) Cours: 152096 2015/05/04****Pratique réflexive en sciences infirmières**

Modèles de pratique réflexive. Enjeux et défis pour les soins et services de santé. Analyse critique d'écrits scientifiques. Démarche réflexive visant l'amélioration de la pratique infirmière.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 6237(3) Cours: 152102 2017/08/21****Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée**

Articulation entre discipline infirmière et pratique avancée. Compétences de la pratique avancée. Théories et modes de savoirs en sc. infirmières. Intégration des assises disciplinaires au projet de maîtrise de l'étudiante ou de sa pratique avancée.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 6238(3) Cours: 152103 2017/08/21****Perspectives systémiques - Pratique avancée**

Modèles théoriques systémiques pertinents au développement d'une pratique infirmière avancée auprès des personnes/familles et de communautés/populations. Théories de la pratique favorisant la réflexivité, l'innovation et le changement.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 6239(3) Cours: 152104 2015/05/04****Interventions auprès des personnes et des familles**

Étude et pratique de modèles d'analyse et d'interventions systémiques auprès de personnes/familles. Principes théoriques, techniques d'entrevue et modalités d'intervention en pratique infirmière avancée.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 6240(3) Cours: 152105 2015/05/04****Interventions auprès des communautés / populations**

Principes et modèles de promotion de la santé et de prévention des maladies et blessures dans un continuum d'intervention en santé comm. et publique. Analyse de portraits de populations, modélisation et piste d'évaluation.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 6243(1) Cours: 152108 2010/09/01****Séminaire de projet d'études**

Vue d'ensemble de la démarche. Clarification du projet de l'étudiante dans un contexte de pratique avancée. Choix d'une modalité. Ébauche : recension des écrits, définition de la problématique, assises théoriques. Échéancier.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**SOI 6244(1) Cours: 152109 2015/05/04****Séminaire de stage et travail dirigé 1**

Approfondissement de la problématique des assises théoriques et de l'analyse critique des écrits. Définition des objectifs du projet en lien avec la pratique directe. Pertinence du projet pour les sciences infirmières.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6245(1) Cours: 152110 2015/05/04****Séminaire de stage et travail dirigé 2**

Regard critique sur les projets étudiants. Développement d'une pratique directe. Opérationnalisation du projet. Retombées attendues du projet pour les sciences infirmières. Liens avec la discipline infirmière.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6246(1) Cours: 152111 2015/05/04****Séminaire de mémoire 1**

Approfondissement de la problématique des assises théoriques et de l'analyse critique des écrits. Choix d'une approche méthodologique. Pertinence du projet pour les sciences infirmières.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6247(1) Cours: 152112 2015/05/04****Séminaire de mémoire 2**

Description de l'approche méthodologique en lien avec la problématique et les assises théoriques. Retombées attendues du projet pour les sc. inf. Liens avec la discipline. Préparation du projet pour le comité d'approbation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6248(2) Cours: 205369 2018/08/20****Intégration et interdisciplinarité, niveau 1**

Développement du raisonnement clinique dans un contexte de pratique avancée par le biais de mises en situation de soins courants.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Apprentissage par problème**SOI 6249(1) Cours: 205370 2017/08/21****Intégration et interdisciplinarité, niveau 2**

Développement du raisonnement clinique dans un contexte de pratique avancée par le biais de mises en situation de soins complexes.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Séminaire**SOI 6264(3) Cours: 152125 2017/08/21****Éducation à la santé et pratique avancée**

Promotion de la santé et prévention de la maladie. Modèles théoriques et approches utilisés dans l'élaboration de programmes d'éducation à la santé dans le contexte de la pratique avancée.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 6266(12) Cours: 152127 2010/09/01****Travail dirigé**

Travail de nature analytique qui porte sur une problématique de santé ou sur une stratégie de pratique infirmière avancée, de formation en soins infirmiers ou d'administration des services infirmiers.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 6301(12) Cours: 152143 2002/09/01****Stage spécialisé en enseignement**

Expérience supervisée d'enseignement en sciences infirmières visant le développement de savoirs expérientiels et l'intégration d'attitudes et d'habiletés à la supervision clinique et à la transmission de connaissances.

Remarques: Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option Formation en soins infirmiers.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

SOI 6302(12) Cours: 152144 2002/09/02**Stage spécialisé en admin. des services infirmiers**

Expérience supervisée auprès d'une gestionnaire de services infirmiers visant le développement d'attitudes et d'habiletés à l'administration et l'intégration des nouvelles connaissances.

Remarques: Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option Administration des services infirmiers.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Stage

SOI 6308(2) Cours: 206694 2018/08/20**Interv. infirmière avancée d'urgence santé mentale**

Ce cours abordera l'intervention infirmière dans ses dimensions d'évaluation, d'observation, d'enseignement et de continuité des approches thérapeutiques lorsque la personne présente un risque de dangerosité envers elle-même ou envers autrui.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

SOI 6415(3) Cours: 152145 2017/08/21**Discussion clinique en pratique avancée**

Intégration des habiletés de pratique avancée incluant celles reliées à la gestion de projets, en fonction du rôle de l'infirmière praticienne et d'une clientèle cible; liens entre la théorie et la pratique clinique.

Remarque: Obligatoire à l'orientation Infirmière praticienne, concomitant aux stages de l'infirmière praticienne.

Habituellement offert: HIVER

Volets: Théorie

SOI 6500(5) Cours: 152148 2013/01/01**Évaluation clinique avancée**

Développement des habiletés requises pour un examen physique avancé en mettant l'accent sur l'interaction intervenant/client, sur la collecte d'information subjective et objective et sur l'analyse des données recueillies.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

SOI 6504(2) Cours: 152152 2008/01/01**Évaluation clinique avancée spécialisée - 1re ligne**

Développement des habiletés requises pour l'examen physique avancé dans un contexte de soins de 1re ligne. Évaluation de l'état de santé de clientèles spécifiques: nourrisson, enfant, adolescent et femme enceinte.

Habituellement offert: HIVER

Volets: Théorie

SOI 6505(3) Cours: 202421 2015/05/04**Activités d'intégration en soins infirmiers spécialisés**

Développement du raisonnement clinique dans un contexte de pratique infirmière avancée par le biais d'activités dans les milieux de soins (en première ligne, en cardiologie et en néphrologie), d'activités de raisonnement clinique et par des exercices d'EOS/ECOS.

Habituellement offert: HIVER

Volets: Théorie

SOI 6507(5) Cours: 205373 2017/08/21**Évaluation clinique et partenariat**

Développement des compétences de raisonnement clinique et de collaboration interprofessionnelle dans l'évaluation contextualisée de la condition physique et mentale.

Habituellement offert: HIVER

Volets: Théorie

SOI 6700(1) Cours: 203596 2015/08/24**Initiation à la rédaction scientifique**

Techniques de rédaction scientifique. Les règles de rédaction scientifique et la technique de rédaction d'un paragraphe, les différentes sections d'un article scientifique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**SOI 6800(2) Cours: 203451 2015/08/24****Synthèse pour l'examen pratique des IPS**

Préparation de l'infirmière praticienne spécialisée à l'examen de certification: révision de l'examen clinique, de l'interprétation et de la prise de décision lors de problèmes de santé courants en première ligne, en néphrologie et en cardiologie.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Exercices**SOI 6900(3) Cours: 152155 2002/09/01****Organisation des services infirmiers**

Lien entre la discipline infirmière et la théorie des organisations. Analyse de l'organisation des services infirmiers dans des environnements de soins complexes et en transformation.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 6910(3) Cours: 152156 2008/01/01****Ressources humaines infirmières**

Analyse des enjeux de gestion des ressources humaines infirmières. Leadership et habiletés à exercer les fonctions liées à la GRH : diagnostic des problèmes, élaboration et mise en oeuvre de stratégies, évaluation.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 6911(3) Cours: 205276 2017/08/21****Méthodes d'analyse de données en recherche inf.**

Analyse de données provenant d'études quantitatives, qualitatives et mixtes en sciences infirmières. Étude des tests statistiques utilisés en santé et des méthodes d'analyses qualitatives et de leur cohérence selon le paradigme retenu.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 6920(3) Cours: 152157 2008/09/01****Transfert de connaissances : intégration**

Développement de compétences à prendre des décisions basées sur des données probantes. Modèles et stratégies de transfert de connaissances en vue de leur utilisation dans les milieux.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 7000(3) Cours: 152158 2010/09/01****Philosophie des sciences infirmières**

Séminaire visant une réflexion critique sur les fondements ontologiques et épistémologiques des sciences infirmières menant au développement des savoirs de la discipline.

Remarques: Obligatoire au doctorat.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 7001(3) Cours: 152159 1993/09/02****Méthodes de recherche en sciences infirmières**

Séminaire visant l'étude de méthodes de recherche appliquées à divers types de problèmes en sciences infirmières.

Remarques: Obligatoire au doctorat.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 7003(3) Cours: 152161 2016/08/22****Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières**

Séminaire visant l'étude des méthodes de synthèse des connaissances et l'analyse critique pour concevoir une problématique de recherche en sciences infirmières qui contribue à l'avancement de la discipline infirmière.

Remarques: Obligatoire au doctorat.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**SOI 7004(1) Cours: 152162 2016/08/22****Séminaire de recherche 1**

En collaboration avec le directeur, articulation des étapes de la recherche, ébauche et planification du projet. Présentation du problème de recherche et phénomène d'intérêt aux collègues à des fins de discussion.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**SOI 7005(1) Cours: 152163 2014/05/05****Séminaire de recherche 2**

En collaboration avec le directeur, présentation d'une recension critique des écrits à des collègues à des fins de discussion. Planification des étapes de travail subséquentes.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 7006(1) Cours: 152164 2010/09/01****Séminaire de recherche 3**

En collaboration avec le directeur, présentation du cadre méthodologique et de l'ébauche du protocole de recherche aux collègues. Analyse des retombées potentielles du projet dans une optique de leadership. Échéancier.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**SOI 7010(0) Cours: 152165 1993/09/01****Examen général de doctorat**

Ce cours est publié sans description.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 7011(3) Cours: 152166 2016/08/22****Formation et leadership en sciences infirmières**

Séminaire de réflexion critique sur les fondements de la formation en sciences infirmières et l'exercice de leadership pour renouveler les pratiques infirmières, favoriser l'innovation et influencer les orientations en santé.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 7028(9) Cours: 152170 2010/09/01****Recherche (comité d'approbation)****Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**SOI 7030(63) Cours: 152171 2010/09/01****Thèse****Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières et méd.**SOM 6417(19) Cours: 152577 2008/09/01****Stage de pratique infirmière avancée**

Développement d'habiletés avancées dans l'exercice des rôles de l'inf. praticienne. Intégration de connaissances spécialisées en physiopathologie et en pharmacologie aux savoirs infirmiers dans un domaine de spécialisation.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Stage**SOM 6418(4) Cours: 205371 2018/08/20****Stage pratique infirmière avancée débutante**

Stage en milieu clinique visant à soutenir le déploiement des compétences que les étudiantes développent au plan académique, à consolider leur jugement infirmier, à intégrer à leur raisonnement clinique des assises médicales plus approfondies.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Stage**SOM 6419(15) Cours: 205372 2018/08/20****Stage de pratique infirmière avancée compétente**

Stage visant l'appropriation et la consolidation des compétences de l'IPS par la mobilisation/combinaison de ressources (situations variées et complexes intégrant les activités médicales prévues par la réglementation)

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Stage**SOM 6427(2) Cours: 152585 2008/09/01****Stage pratique infirmière avancée - néphrologie****Habituellement offert:** ÉTÉ**Volets:** Stage**SOM 6428(3) Cours: 152586 2008/09/01****Stage pratique infirmière avancée - cardiologie****Habituellement offert:** ÉTÉ**Volets:** Stage**SOM 6429(3) Cours: 152587 2018/08/20****Stage de pratique infirmière avancée - 1ère ligne**

Stage visant la stabilisation du jugement clinique de l'IPS par l'évaluation de situations de niveau de complexité simple ou élevée tout en maintenant le développement des autres compétences du référentiel dans le domaine des soins de première ligne.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Stage**SOM 6430(3) Cours: 205343 2018/08/20****Stage de pratique infirmière avancée - Adulte**

Stage visant la stabilisation du jugement clinique de l'IPS par l'évaluation de situations de niveau de complexité simple ou élevée tout en maintenant le développement des autres compétences du référentiel dans le domaine des soins aux adultes.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Stage**SOM 6431(3) Cours: 205347 2018/08/20****Stage de pratique infirmière avancée - Santé mentale**

Stage visant la stabilisation du jugement clinique de l'IPS par l'évaluation de situations de niveau de complexité simple ou élevée tout en maintenant le développement des autres compétences du référentiel dans le domaine de la santé mentale.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Stage

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Santé publique

SPU 6020(3)

Cours: 152592

2015/05/04

Méthodes de recherche approche quantitative

Notions fondamentales des approches de recherche quantitatives. Devis, échantillonnage, stratégies de collecte, validité et fiabilité des mesures. Intro aux méthodes d'analyse. Développement d'une problématique de recherche.

Habituellement offert: ÉTÉ

Volets: Théorie
